Communiqué de Presse du 20.04.2023

→ Inauguration

Avec le soutien de la Ville de Lunel, la Protection Animale de Lunel dispose aujourd'hui de locaux rénovés et plus adaptés aux missions qu'elle remplit au quotidien au service des chats.

Depuis 1996, la Protection Animale de Lunel œuvre pour la protection des chats. Sauvetages, soins, stérilisations, familles d'accueil et adoptions... l'association lunelloise peut compter sur des bénévoles passionnés année après année. La PAL fonctionne essentiellement grâce aux dons de ses adhérents et à la subvention annuelle que lui alloue la Ville de Lunel

En 2022, la Ville a été plus loin et a mis à disposition de l'association des locaux situé dans l'Espace Vauban. Dans le cadre du dispositif France Relance, lancé par le Gouvernement et notamment son volet écologique à travers la rénovation thermique des bâtiments, l'association a déposé un dossier et réussi à obtenir une aide financière de 97 666 € de la part du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ainsi, la PAL a pu engager des entreprises locales pour rénover ses nouveaux locaux. La Ville de Lunel est venu rajouter les quelques milliers d'euros qu'il manquait pour boucler le budget de 100 000 € nécessaires. De plus, les services techniques ont assuré, pour la PAL, le suivi du chantier.

En quelques semaines, les 180 m² de surface ont fait peau neuve : remplacement des menuiseries, mise en conformité de l'électricité et de la plomberie, installation de faux plafonds, remplacement des portes intérieures, pose d'un nouveau revêtement de sol et mise en peinture des locaux.

C'est aujourd'hui tout ce travail achevé que l'association a décidé de mettre en valeur par cette inauguration. Des locaux tout beau tout neuf qui permettent aux bénévoles d'accueillir et de s'occuper des leurs pensionnaires à poils dans les meilleurs conditions possibles. En effet, l'association dispose aujourd'hui d'une infirmerie pour dispenser les soins mais également deux quarantaines permettant l'isolement des chats malades et ainsi éviter toute propagation.

Bon à savoir
En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons… Aussi, la Ville de Lunel a signé une convention avec la Protection Animal de Lunel et lui alloue un budget de 3 500 € par an pour que cette dernière organise régulièrement un trappage des chats errants signalés et vérifie s'ils sont ou non identifiés. Si ce n'est pas le cas, un vétérinaire procède à la stérilisation et l'identifie au nom de la Ville de Lunel. L'animal est ensuite relâché dans le même lieu afin de limiter la prolifération féline. En effet, le chat continuera à défendre son territoire et évitera ainsi l'installation de nouveaux individus.

L'ESSENTIEL :

Inauguration des locaux de la PAL de Lunel
Samedi 22 avril 2023 à 11h
Espace Vauban

+ d'informations : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com